



Révocation du délégué syndical par un autre syndicat que celui qui l'a désigné

Submitted by Emmanuel Lemoine on Wed, 12/10/2014 - 14:42

Titre	Révocation du délégué syndical par un autre syndicat que celui qui l'a désigné
Type de publication	Article de revue
Auteur	Gauriau, Bernard [1]
Pays	France
Editeur	LexisNexis
Ville	Paris
Type	Article scientifique dans une revue à comité de lecture
Année	2010
Langue	Français
Date	23/02/2010
Numéro	8
Pagination	1084
Titre de la revue	La Semaine Juridique. Social
ISSN	1963-0115
Résumé en anglais	Si, en principe, seul le syndicat ayant désigné un délégué syndical peut procéder à sa révocation, il en est autrement lorsque, en présence d'un conflit avec un autre syndicat affilié à la même organisation syndicale, cette dernière a, en application de ses statuts, tranché le conflit en attribuant compétence à cet autre syndicat.
Notes	Note sous Cass. soc., 16 déc. 2009, n° 09-60.118, F-P+B, Deutsch et a. c/ SAS Multiserv et a.
URL de la notice	http://okina.univ-angers.fr/publications/ua5932 [2]
Titre abrégé	JCP S

Liens

[1] <http://okina.univ-angers.fr/bernard.gauriau/publications>

[2] <http://okina.univ-angers.fr/publications/ua5932>

Publié sur *Okina* (<http://okina.univ-angers.fr>)